



Bulletin municipal

N° 82
Janvier Février 2022
Bimestriel

Anzat le Luguet



Anzat-le-Luguet

Vidéo d'information sur le site Web d'Anzat

Retour sur la restauration des zones humides des sources du Rayet

Le 18 février 2022 à 13h30
(salle polyvalente d'Anzat-le-Luguet)



Le SIGAL et le CEN Auvergne vous proposent de venir à leur rencontre pour revenir sur les travaux de restauration des zones humides du Rayet (Anzat-le-Luguet - 63) qui se sont déroulés à l'automne 2021. En lien avec les travaux d'amélioration du réseau d'eau potable portés par le SIAEP du Cézellier, l'objectif de ces travaux était de retrouver un cheminement des eaux le plus naturel possible.

Pourquoi est-il nécessaire de préserver nos zones humides ? Pourquoi en particulier sur les sources du Rayet ? Quelles sont les améliorations attendues avec ces travaux, sur l'eau potable, l'agriculture, la biodiversité...? Le SIGAL et le CEN Auvergne répondront à toutes vos questions !

Pour toute information, contactez le SIGAL :
alagnon@wanadoo.fr / 04.71.23.19.84

Attention ! la date est susceptible d'être modifiée en fonction des conditions météo !!

Avec le soutien financier de :



*Le journal
Le Moniteur
Vendredi 30 Juillet 1937*

Nous sommes en pleine saison de camping et de plein air. Néanmoins, on ne peut planter sa tente qu'en des endroits permis ; d'autre part, certains endroits permis sont interdits par la Fédération des Scouts de France estimant à bon droit que plusieurs de nos beaux coins d'Auvergne corrompus par les modes modernes, ne sont pas convenables.

Les nombreux amateurs d'alpinisme seront heureux d'apprendre que le Ski-Club d'Anzat le Luguet vient d'aménager un refuge en plein Cézellier, qui permettra de faire étape ou de joindre facilement le massif du Sancy à celui du Cantal.

Ce bâtiment construit il y a 7 ans mesure 10 mètres sur 7 et possède un premier étage : il est situé à 1300 mètres d'altitude aux limites du Cantal et du Puy de Dôme non loin de la route qui réunit Anzat le Luguet à Allanche.

Remercions les habitants du village du Bosberty, à qui appartient cet immeuble de cet acte de générosité, qui sert à la fois la charité et le tourisme.



2019

Les encombrants

Prochaine
benne le

7 Mars 2022

Rappel : Que puis je mettre dans cette benne ?

- > Des meubles, des matelas, un canapé, des vieux tapis ; du gros électroménager ;
 - > Des anciens éléments de décoration : vos anciens sols, des restes de moquettes ;
 - > Les affaires des enfants hors d'usage : poussettes, bicyclettes, vieux jouets ;
 - > D'anciennes huisseries : des fenêtres, des portes ;
 - > Des restes de tuyauterie ou de plomberie ;
 - > Des chutes de bois ou des constructions légères en bois, comme un ancien abri de jardin.
- Les déchets verts, les déchets cartons ou les gravats doivent être déposés à Planove.



BESOIN DE FAIRE REALISER DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT ?



Contactez l'Agglo Pays d'Issoire !



Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) instauré sur le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire (API), **des aides à l'amélioration de l'Habitat privé ont été mises en place en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANaH)**



Afin de soutenir et d'accompagner les communes rurales du territoire, l'API a instauré une **prime ruralité**. Prime dont vous pouvez bénéficier jusqu'au 31 décembre 2022.



Cette prime, financée par l'API en complément des aides financées par l'Anah, permet la réhabilitation et la rénovation de logements dégradés et très dégradés ; et ce sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants.



Où ?	Pour quel logement ?	Pour qui ?	Montant aides API	Contact
Communes rurales du SCot* + Vernet -Chaméane	Logements dégradés ou logements très dégradés**	Propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs	5 000 € par immeuble et 2 000 € d'aide à la maîtrise d'œuvre	Julie VALLET julie.vallet@capissoire.fr 04 15 62 20 03



Une nouveauté sur votre commune : une prime de 5 000 € pour rénover votre logement



Des nouvelles des chevriers :

En moins de 15 jours les ouvriers de l'entreprise Dynamic bois charpente venus d'Allègre (43) ont bâti une belle construction agricole en contrebas du village, dans le pré de Justine et Bastien Blanchot. La structure entièrement en bois se divise en 2 parties de niveau différent, la plus haute pour le foin et l'autre pour la chèvrerie.

L'hiver prochain une partie du troupeau de chèvres découvrira ce bel habitat tout neuf. Justine et Bastien se sont installés en 2012 avec une quinzaine de chèvres et un bouc. Quelques années plus tard le cheptel s'élève à environ 70 chèvres et 3 boucs. Actuellement une grande activité règne dans la chèvrerie, la saison des mises-bas a commencé, les chevreaux têtent goulument les biberons et s'amuse joyeusement. La bonne nouvelle est que la fabrication des fromages et des yaourts approche.

M.B

Petit rappel :

La médiathèque intercommunale dont les livres proviennent de l'API, vous accueille au sein du secrétariat de mairie. Le lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et le mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Sont à votre disposition : romans et documentaires adultes ainsi que des livres pour enfants et adolescents. Accès Gratuit . C.R



Ce qui s'est passé

Le marché de la saint Sylvestre, mercredi 29 décembre 2021 a réuni à la salle polyvalente d'Anzat de nombreux producteurs, artisans, commerçants, venus proposer leurs produits de qualité aux habitants du territoire et aux vacanciers qui n'ont pas hésité à se déplacer malgré une météo hivernale. Dans une ambiance conviviale, on pouvait compléter le festin du réveillon par du fromage, de la viande, des terrines, de la charcuterie, des champignons, du miel, des confitures, de l'alcool de gentiane, mais aussi des plantes pour bien digérer tout cela. Pour la déco on pouvait trouver des petites choses tricotées, crochetées, du métal forgé et pour le bien-être des informations sur la réflexologie plantaire ainsi que de la lecture. Enfin pour affronter les frimas de l'hiver, on pouvait déguster dans le respect des consignes sanitaires une gaufre, une crêpe, un verre de vin chaud, sans oublier la délicieuse pompe aux pommes de Madeleine.

M.B



Vie communale :

Notre cantonnier Joël Fournier a quitté à la fin d'année son poste pour travailler plus près de chez lui.

Nous avons fêté son départ au local de Parrot avec une partie du conseil municipal et en présence de son remplaçant Nicolas Barnonsky qui prendra son service de cantonnier le Lundi 14 Février 2022 au coté de David Varenne.

Nous souhaitons à Joël une bonne continuation dans son nouveau travail et à Nicolas une bonne intégration au sein de la vaste commune d'Anzat.



Naissance au foyer de Monsieur et Madame Barnonsky habitant du Luguet de DRAGAN le 18 Septembre 2021.

Décès

Monsieur Maurice Sicard, décédé dans sa 82^{ème} année le 31 Décembre à Gisors.

Monsieur Antoine Marcel Vallon, décédé dans sa 92^{ème} année le 12 Janvier 2022 à Ardes sur Couze.

Madame Marinette, Antoinette Boyer, veuve Verdier, décédée dans sa 82^{ème} année le 13 Janvier 2022 à Oussoulx, Couteuges.

Animations 2022

Février :

Mercredi 16 : Fête de l'hiver à la Maison du Signal à Parrot-Nature . Après midi jeux de société de tous âges.

Mars :

Samedi 26 : Printemps des poètes sur le thème national de *l'éphémère* avec Maria Coury, salle polyvalente 14h à 17h. Libre participation.

Avril :

Samedi 2 : Concours de belote organisé par le comité des fêtes d'Anzat

Samedi 16 : Concert de pâques à la salle polyvalente avec le groupe **Ramdam**, groupe de reprise rock, 20 h 30. Libre participation.

Mercredi 20 : Portes ouvertes du club informatique du Cézallier (CIDC) Salle du Conseil 14 h à 17 h.

Mai :

Dimanche 8 : Cérémonie au monument aux morts du bourg pour la fin de la 2^{ème} guerre mondiale 11 h.

Dimanche 15 : Randonnée organisé par le comité des fêtes d'Anzat

Dimanche 22 : Printemps des cimetières, visite guidée et commentée du cimetière d'Anzat, 10 h.

Juin :

Lundi 6 : Cérémonie commémorative au Bosberty avec la chanteuse **Jehanne Cavarot** à la guitare, 10 h 30.

Dimanche 12 : La grande fête du Cézallier, 9h à 17 h.

Dimanche 19 : Fête de la montagne à Parrot, rando découverte flore, circuits VTT, nombreux artisans et producteurs, animation musicale, restauration sur place, atelier cerfs volants



Dans le cadre du Festival des 4 sommets

Juillet :

Samedi 9 : 8^{ème} Nuit des églises, concert classique avec le duo **Nisëis**, Anthony Castin et Elodie Poirier, 20 h 30 à l'église du bourg. Libre participation.

Samedi 16 : Rando aquarelle avec la peintre **Béatrice Avenel** des ateliers du Zagat, 15 €, départ de la salle polyvalente, matériel fourni. Inscription au 04 73 71 83 66.

Vendredi 22 : Concert de la mi-Juillet, chants occitans avec **Laurent Cavallé** à la chapelle du Luguët à 20 h 30, libre participation.

Août :

Samedi 6 : 6^{ème} Nuit des étoiles au Pirou, soirée en 2 parties : soirée humoristique avec « **La Cazal** » à la salle polyvalente à 20 h 30, libre participation, puis observation des étoiles avec le club de Brassac les Mines à 22 h .

Mercredi 10 : Soirée cinéma organisée par l'association Cézallier, vallée de la sianne.

Samedi 13 : Soirée Jazz manouche avec le groupe « **Tripot Swing** » salle polyvalente 20 h 30 libre participation.

Samedi 20 : Concert de la mi-Août, avec **Séverine Sarrias** et son nouveau spectacle.

Mercredi 24 : Ciné-concert avec « Les herbes folles », présentation « **Le chant du cygne** » « La dernière saison d'un berger en estives » à la salle polyvalente, 20 h 30, libre participation.

Vendredi 26 : Soirée poético-musicale à la salle polyvalente. 20 h 30 .

Août :

Samedi 27 et dimanche 28 : La St Roch organisé par le Comité des fêtes.

Septembre :

Samedi 17 : Journées européennes du patrimoine avec Jean Marc Pons.

Le bulletin municipal ne sera distribué dans les boîtes à lettre qu'aux personnes ne possédant pas de boîte de messagerie.
Nous vous remercions de votre compréhension.



Adresse de messagerie : anzatlelguet.mairie@wanadoo.fr Téléphone : 04 73 71 74 68

IPNS

Anzat le Luguet



Bonjour à chacune et chacun.

Comme l'année dernière, il n'y a pas eu de cérémonies des vœux en présentiel et c'est donc uniquement par ce texte que vous retrouvez le discours prévu pour cette occasion.

La vie d'une commune se mesure sous différents angles : les actes d'état civil, les travaux, les services, les animations, les associations, les finances, etc.

Cette année écoulée a été particulièrement éprouvante pour des familles parmi nous. Ma sympathie et celle des autres membres du conseil municipal vont d'abord vers elles et vers les personnes liées aux défunts.

Monsieur Joseph Goyon est décédé le 14 janvier 2021.

Madame Andrée Champeix (veuve Banny) est décédée le 26 avril 2021.

Monsieur Michel Vallon est décédé le 26 mai 2021.

et Monsieur Antoine Vallon est décédé le 12 janvier 2022.

Monsieur André Brof est décédé le 18 juillet 2021.

Madame Fernande Raynaud est décédée le 29 juillet 2021.

Madame Liliane Boyer Pecquet est décédée 9 septembre 2021.

Monsieur Maurice Sicard est décédé le 31 décembre 2021.

Madame Marinette Boyer (veuve Verdier) est décédée le 13 janvier 2022.

Des familles sont venues enterrer leur proche au cimetière d'Anzat :

Madame Eugénie Esclade (veuve Maubourg) est décédée le 11 mai 2021.

Madame Martine Rouault (veuve Collin) est décédée le 23 mai 2021.

Madame Félicie Martin (veuve Chandezon) est décédée le 28 décembre 2021.

(silence)

Le 29 mai 2021 le mariage de Madame Marie-Claire Leyreloup et Monsieur Patrice Sautarel a été prononcé dans la salle du Conseil Municipal.

Nous avons eu la joie d'inscrire et d'accueillir Dragan Barnonsky qui est né le 18 septembre 2021.

Nous savons tous qu'une commune se gère sans cesse en ayant à l'esprit le passé, le présent et le futur. Le passé pour mieux appréhender le présent et le présent pour amener l'avenir. C'est ce que le conseil municipal fait. Ainsi pendant l'année 2021 différents travaux ont été effectués et des dossiers ont été préparés dont vous avez pu voir une liste non exhaustive dans les vœux sous forme de diaporama. En voici une autre liste non exhaustive par écrit :

Travaux 2021 :

Le Luguet : assainissement, enfouissement réseaux, réseau chaleur, poteau incendie (Subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (Etat), de l'Ademe (Etat), de la Région, du Département, et participation du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (= Sieg) devenu aujourd'hui Territoire d'Energie 63) / Parrot : véranda, portes de garage (Subventions de l'Etat dans le cadre du plan de relance et subvention du Département) / Vins Haut : enfouissement réseaux secs (avec participation de TE 63) / Sagnes-Lastauve : poteau incendie / Sarroil : passage busé et fossé, barrière de sécurité (subvention issue des amendes de police (Etat)) / Lamier / Réfection de la zone humide du Rayet sous l'égide du Sigal de Massiac avec subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (Etat), participations financières de l'Agglo du Pays d'Issoire et de la Commune (Réunion d'information le 18 Février) ...

Pendant que la Commune pilote ces différents travaux, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Cézallier effectue de gros travaux d'investissement pour les conduites d'eau du Rayet – permettant ainsi de poser des poteaux incendie aux normes là où cela passe - mais aussi dans les villages chaque fois que la commune fait des travaux d'enfouissement et aussi entre les hameaux pour renouveler les tuyaux.

Dossiers :

La mise en place de l'adressage dans le fichier national pour les services de secours, de la fibre et autres est achevée. Vous recevrez bientôt un courrier vous informant de votre adresse : numéro et nom de rue, la commune fournira bien sûr les numéros. J'ai parlé du passé, présent et avenir : l'adressage en est un bon exemple. Il y a 100 ans, toutes les maisons sur la commune avait une adresse précise, par exemple dans l'Apcher actuel, il y avait plusieurs lieu-dit; tout comme au Luguët et ailleurs. Il y avait aussi des noms par maison. Mais avec le départ d'une grande partie de la population, la fermeture des maisons et l'effondrement pour certaines, les noms précis se sont fait de plus en plus discrets, tant et si bien qu'aujourd'hui, au présent, nous parlons du hameau du Luguët et non du Luguët et du Marchidial, etc. Ainsi les adresses sont devenues imprécises. En même temps, il y a de plus en plus de déplacements et des livreurs qui arrivent sans connaître les lieux. Aussi pour préparer le futur -- c'est-à-dire retrouver la précision passée des adresses pour les différents services -- des noms de rue et des numéros ont été redonnés. Ces noms tiennent compte du passé et du présent.

D'autres dossiers ont été préparés : bâtiments de la laiterie (et de la mairie) ; conduites d'eau du Signal et des Marmottes ; clôtures ; Tour de Besse ; etc.

Services :

secrétariat de mairie et agence postale ouverts au public 4 matinées et 1 après-midi par semaine, pour une commune de 175 habitants c'est rare; benne aux encombrants 1 fois tous les 2 mois (Voir le bulletin municipal) ; ateliers d'entretien physique les mardi après-midi à la salle polyvalente avec les concours financiers de l'Agglo Pays d'Issoire et de la Commune ; les composteurs demandés par la commune et fournis et gérés par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères ; installation de « maintien container de poubelles d'ordures ménagères » en attendant les nouveaux containers semi-enterrés ou en surface du Sictom (Bosberty fait, le Mazet sera le suivant, etc.) ; mise en place de nouveaux chemins de randonnée ; etc.

Animations culturelles :

Tout au long de l'année la commune propose des animations culturelles variées pour permettre à chacune et chacun de se retrouver tout en découvrant quelque chose. Depuis 8 ans la commune offre une programmation de plus en plus étoffée pour les mois de juillet et août ; aussi pour 2022 nous entérinons cette programmation annuelle en parlant dorénavant du « Festival des quatre sommets ». (Pour faire référence aux 4 plus hauts sommets du Cézallier qui sont sur la commune).

Animations :

En plus des animations culturelles, la commune propose aussi des marchés à la fois pour contribuer aux circuits locaux mais aussi pour proposer d'autres moments de rencontre : Fête de la Montagne ; marchés de l'été et de la Saint Sylvestre. Merci aux producteurs présents sur un stand ou dans leur boutique au moment des marchés.

En plus de ces animations communales, il y a aussi les animations organisées par les associations. Ces deux dernières années, cela a été plus compliqué pour certaines d'entre elles, mais elles sont toujours là et je remercie leurs membres pour **leur engagement au service des autres**.

Traditionnellement je laisse ici la place à un de leurs représentants pour donner leur bilan et leur projet, je vais essayer de le faire :

- l'association sportive a participé activement à l'API rando du 7 février et à la Fête de la montagne (balisages, ravitaillement et buvette)
- le comité d'animation a organisé et tenu la buvette pendant les 3 jours du Festival Auvergreen à Parrot.
- les chasseurs continuent de chasser (la commune en a besoin).

Ce ne sont que quelques aspects de la vie de la commune, bientôt nous parlerons des finances saines de la commune au moment du budget. En attendant elles sont en lignes sur le site internet de la commune.

Je remercie tous ceux qui participent activement à la vie de la commune et à ceux qui contribuent à la faire connaître.

Le personnel et l'ensemble des membres du conseil municipal souhaitent à chacune et chacun d'entre vous une bonne année 2022.

Emmanuel Correia